



DGEP
Service du budget
Case postale 3980
1211 Genève 3

A tous les partenaires concernés par le
mandat sur l'enseignement spécialisé

N/réf. : MD/wcl
V/réf. :

Genève, le 12 juin 2008

Concerne : Mandat sur l'Enseignement spécialisé

Chère Madame, cher Monsieur,

Initialement prévue pour le 1er juin 2008, la remise du rapport final ne pourra se faire dans les jours qui viennent. Ceci pour les raisons suivantes :

Comme vous le savez, nous avons largement centré le premier rapport intermédiaire (au 20 mars 2008) autour de la question des rapports entretenus entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé au niveau de l'école primaire, étant donné la nécessité de proposer des pistes de réflexion en amont et dans le cadre de la réorganisation des établissements scolaires.

Nous abordons depuis lors les autres points clés du mandat, dont les principaux sont précisés ci-dessous :

- Pratiques de repérage et coordination du réseau des intervenants en amont de l'entrée à l'école – 0 à 4/6 ans.
- Modalités de gestion interne et clarification des rôles entre (futurs) directeurs de l'enseignement spécialisé et responsables des institutions (cahiers des charges).
- Relations avec les parents, au travers du développement des projets individuels, mais aussi dans les pratiques en matière de préparation et d'accompagnement des inévitables changements de cadres institutionnels.
- Stratégie de transparence et de mise en visibilité des prestations pédagogiques et thérapeutiques en enseignement spécialisé et/ou en intégration.
- Propositions d'évolutions dans l'enseignement scolaire obligatoire et post-obligatoire en faveur d'une intégration facilitée, notamment des pratiques de coordination entre le SMP, la DGEP, la DGCO et la DGPO, mais aussi en matière de certification et de promotion des élèves .
- Modalités de suivi des dossiers, d'évaluation et de capitalisation sur les mesures développées par élève.
- Logiques et contenus des formations initiales et continues. ./..

Dans ce cadre et pour certains points, un travail spécifique est actuellement mené en groupes restreints :

- Un groupe centré sur l'analyse des pratiques actuelles d'intégration complète et partielle d'élèves présentant un handicap ou à besoins spéciaux.
- Un groupe centré sur les évolutions potentielles de la formation des enseignants, en relation notamment avec des responsables de formation.
- Un groupe centré sur des projets de cahiers des charges des (futurs) directeurs de l'enseignement spécialisé et des responsables des institutions, en congruence avec l'hypothèse d'une direction unique de l'enseignement spécialisé.

Ces groupes préparent des éléments qui seront intégrés dans un document provisoire (second rapport intermédiaire), document qui sera également mis en discussion auprès de l'ensemble des partenaires fin septembre 2008 dans un atelier dédié, en présence du Conseiller d'Etat.

Le rapport final tiendra compte des résultats issus de ces travaux.

En conséquence nous vous informons que le rapport intermédiaire 2 vous sera communiqué courant juillet prochain.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Maurice Dandelot
Directeur